

Budget 2009 : les impôts n'augmenteront pas

QUELQUES REALISATIONS 2008

- Réhabilitation des sols des salles de danse et de basket au Gymnase B. Jeu.
- Mise en conformité du mur d'escalade au Gymnase A. Colas.
- Installation des jeux d'enfants au Parc du Vellein.
- Aménagement du chemin au Centre Village.
- Aménagement de l'étang de Vaugelas.
- Terrassement du parking du cimetière.
- Elargissement des trottoirs au G.S.18 C. Colomb.
- Acquisition d'un tableau de bord informatique au G.S.1 P. et M. Curie.
- Extension des systèmes de vidéosurveillance.
- Actions de sécurité routière par l'acquisition de miroirs routiers.

Le mot de l'élu

Yves Touyeras,
Adjoint aux Finances



Le vote du budget est un acte essentiel dans la vie d'une commune. Cette année, le budget communal s'élève à plus de 25 millions d'euros. Dans un contexte national tendu et malgré la hausse remarquable des impôts locaux dans le Nord-est, le non augmentation des taux de fiscalité locale caractérise le budget 2009 de Villefontaine.

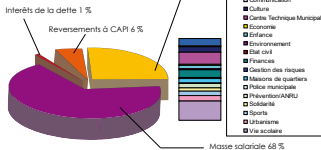
Après la baisse de 1% des taux déjà mise en œuvre en 2008, la volonté de la majorité municipale de maîtriser la pression fiscale villageoise perdure donc cette année encore. Par ailleurs, au-delà de la diminution d'importantes recettes pour la Ville (Dotation Globale de Fonctionnement, Fond Départemental relatif à la Taxe Professionnelle), les moyens alloués aux services à la population ainsi qu'à la solidarité communale sont en progression :

- **Politique de la Ville dont ANRU : + 34%**
- **Vie scolaire : + 4,4%**
- **Enfance : + 3,3%**
- **Solidarité : + 2,3%**

En 2009, nos investissements s'attacheront à entretenir et rénover le patrimoine communal (groupes scolaires, équipements sportifs), à poursuivre les restructurations engagées sur les différentes zones urbaines (St Bonnet, les centres commerciaux) et à répondre aux attentes des Villards en améliorant les conditions de vie au quotidien. Le Maire et moi-même espérons ainsi répondre aux mieux aux attentes et préoccupations des concitoyens villards en axant les priorités sur le service à la population.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement des services 26 %



L'autofinancement 2009 est de plus de 700 000 €.

>> Zoom sur...

L' AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Comité consultatif jeunes : enveloppe financière de 30 000 €

Dans le cadre du Conseil Consultatif Jeunes (C.C.J.) créé par la municipalité, une "bourse au permis de conduire" pour les Villards de 18 à 25 ans a été mise en place.

Les jeunes souhaitant bénéficier de cette aide doivent remplir un dossier de candidature, seul ou en liaison avec une structure partenaire de la bourse. Les jeunes souhaitant faire acte de candidature doivent relire un dossier en

ainsi que leur proposition d'action humanitaire ou sociale, qu'ils devront s'engager à mener à hauteur de 40 h en contrepartie de l'obtention de la bourse. Les jeunes souhaitant faire acte de candidature doivent relire un dossier en

Mairie et le retourner avant le 5 juin 2009.

Une première sélection aura lieu fin juin 2009, pour les jeunes possédant déjà le code.



Les chiffres clés : budget 2009

Remboursement de la dette : 520 000 € En nette diminution
Masse salariale : 12 040 000 €
Les subventions aux associations : 1 950 000 €
Reversements à CAPI (déménagement, entretiens des voiries et des espaces verts) : 1 038 000 €



La fiscalité : + 0 %
Les dotations de l'Etat : 8 615 000 € En nette diminution
Les dotations CAPI : 2 165 000 € Stables
Subventions : 3 585 000 €
Emprunts prévisionnels nouveaux : 2 425 000 €

>> Zoom sur...

LE COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENT

enveloppe financière de 45 000 €

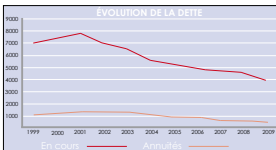
Lancé en 2008, ce comité qui effectue un important travail va aboutir en fin d'année 2009 à une programmation pluriannuelle d'études et d'actions stratégiques pour Villefontaine. Cependant le maire a tenu à ce que ce comité soit doté dès cette année d'un budget études (15 000 €) et d'un budget actions (30 000 €) qui permettront d'engager dès cet été les opérations jugées prioritaires lors de la prochaine séance plénière.

L'INVESTISSEMENT ET LA DETTE

Avec une dette commune représentant un coût faible de 204 euros par habitant, Villefontaine retrouve une capacité d'investissement permettant la réalisation de projets permettant l'amélioration de la qualité de vie : renouvellement urbain de Saint Bonnet, restructuration des Centres Commerciaux de Servenoble et des Roches, aménagements divers.

Parmi les investissements de l'année sont notamment programmés :

- L'agrandissement du columbarium.
- La réfection de courts de tennis.
- Divers travaux d'entretien dans les groupes scolaires.
- L'enfouissement des réseaux au Village.



- Les études en vue des travaux d'aménagements cyclables.
- La réfection de courts de tennis.
- Divers travaux d'entretien dans les groupes scolaires.



>> Zoom sur...

L'ACCESSIBILITÉ

enveloppe financière de 45 000 €

Particulièrement attentive aux handicaps, la municipalité a décidé, pour 2009, d'allouer une enveloppe financière d'un montant de 45 000 euros à l'ensemble des travaux et achats facilitant l'accessibilité dans notre commune. Ainsi

la réalisation de travaux d'aménagements va pouvoir se poursuivre. A noter que le tour de l'étang de Vaugelas est désormais accessible à tous, grâce à des bornes qui permettent à chacun de se servir sur les parcours et à des bandes

guides-lignes qui sécurisent le tour de l'étang pour les mal-voyants. La commission accessibilité va d'ailleurs être prochainement réunie afin de travailler sur de nouveaux projets.

